



Condition féminine Canada

Rapport sur le rendement

Pour la période se terminant
le 31 mars 2002

Canada

Les documents budgétaires

Chaque année, le gouvernement établit son Budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement.

Le Budget des dépenses du gouvernement du Canada est divisé en plusieurs parties. Commenant par un aperçu des dépenses totales du gouvernement dans la Partie I, les documents deviennent de plus en plus détaillés. Dans la Partie II, les dépenses sont décrites selon les ministères, les organismes et les programmes. Cette partie renferme aussi le libellé proposé des conditions qui s'appliquent aux pouvoirs de dépenser qu'on demande au Parlement d'accorder.

Le *Rapport sur les plans et les priorités* fournit des détails supplémentaires sur chacun des ministères ainsi que sur leurs programmes qui sont principalement axés sur une planification plus stratégique et les renseignements sur les résultats escomptés.

Le *Rapport sur le rendement* met l'accent sur la responsabilisation basée sur les résultats en indiquant les réalisations en fonction des prévisions de rendement et les engagements à l'endroit des résultats qui sont exposés dans le *Rapport sur les plans et les priorités*.

Le Budget des dépenses, de même que le budget du ministre des Finances, sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités en matière d'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports ministériels sur le rendement, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

©Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada — 2002

En vente au Canada chez votre libraire local ou par la poste auprès des

Éditions du gouvernement du Canada – TPSGC

Ottawa, Canada K1A 0S9

No de catalogue BT31-4/13-2002

ISBN 0-660-62155-X



Avant-propos

Au printemps 2000, la présidente du Conseil du Trésor a déposé au Parlement le document intitulé *Des résultats pour les Canadiens et les Canadiennes : Un cadre de gestion pour le gouvernement du Canada*. Ce document expose clairement les mesures qu'entend prendre le gouvernement pour améliorer et moderniser les pratiques de gestion des ministères et organismes fédéraux.

En ce début de millénaire, l'approche utilisée par le gouvernement pour offrir ses programmes et services aux Canadiens et aux Canadiennes se fonde sur quatre engagements clés en matière de gestion. Tout d'abord, les ministères et les organismes doivent reconnaître que leur raison d'être est de servir la population canadienne et que tous leurs programmes, services et activités doivent donc être « axés sur les citoyens ». Deuxièmement, le gouvernement du Canada s'engage à gérer ses activités conformément aux valeurs les plus élevées de la fonction publique. Troisièmement, dépenser de façon judicieuse, c'est dépenser avec sagesse dans les secteurs qui importent le plus aux Canadiens et aux Canadiennes. En dernier lieu, le gouvernement du Canada entend mettre l'accent sur les résultats, c'est-à-dire sur les impacts et les effets des programmes.

Les rapports ministériels sur le rendement jouent un rôle de premier plan dans le cycle de planification, de suivi, d'évaluation ainsi que de communication des résultats, par l'entremise des ministres, au Parlement et aux citoyens. Les ministères et les organismes sont invités à rédiger leurs rapports en appliquant certains principes. Selon ces derniers, un rapport ne peut être efficace que s'il présente un tableau du rendement qui soit non seulement cohérent et équilibré mais bref et pertinent. Un tel rapport doit insister sur les résultats - soit les avantages dévolus aux Canadiens et aux Canadiennes et à la société canadienne - et il doit refléter ce que l'organisation a pu contribuer à ces résultats. Il doit mettre le rendement du ministère en contexte ainsi que décrire les risques et les défis auxquels le ministère a été exposé en répondant aux attentes sur le rendement. Le rapport doit aussi rattacher le rendement aux engagements antérieurs, tout en soulignant les réalisations obtenues en partenariat avec d'autres organisations gouvernementales et non-gouvernementales. Et comme il est nécessaire de dépenser judicieusement, il doit exposer les liens qui existent entre les ressources et les résultats. Enfin, un tel rapport ne peut être crédible que si le rendement décrit est corroboré par la méthodologie utilisée et par des données pertinentes.

Par l'intermédiaire des rapports sur le rendement, les ministères et organismes visent à répondre au besoin croissant d'information des parlementaires et des Canadiens et des Canadiennes. Par leurs observations et leurs suggestions, les parlementaires et les autres lecteurs peuvent contribuer grandement à améliorer la qualité de ces rapports. Nous invitons donc tous les lecteurs à évaluer le rendement d'une institution gouvernementale en se fondant sur les principes précités et à lui fournir des commentaires en vue du prochain cycle de planification.

Le présent rapport peut être consulté par voie électronique sur le Site web du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada à l'adresse suivante : <http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/dpr/dprf.asp>

Les observations ou les questions peuvent être adressées à l'organisme suivant :

Direction de la gestion axée sur les résultats
Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada
L'Esplanade Laurier
Ottawa (Ontario) K1A 0R5

OU à l'adresse Web suivante : rma-mrr@tbs-sct.gc.ca



Condition féminine Canada

Rapport ministériel sur le rendement

pour la période se terminant
le 31 mars 2002

L'honorable Jean Augustine, C.P., députée
Secrétaire d'État (Situation de la femme)

Table des matières

Section I : Message de la secrétaire d'État (Situation de la femme)	1
Section II : Rendement ministériel	5
2.1 Vision, mission et rôles.....	5
2.2 Mise à jour du contexte opérationnel.....	5
2.3 Mise à jour du contexte général.....	6
2.4 Attentes en matière de rendement et schéma logique du Ministère.....	7
2.5 Présentation de l'information financière par résultat	8
2.6 Réalisations ministérielles	8
2.6.1 Politiques gouvernementales affirmées et plus équitables.....	9
2.6.2 Un plus large éventail d'intervenantes et d'intervenants informés et efficaces	15
2.7 Contribution à l'initiative <i>Des résultats pour les Canadiennes et les Canadiens</i>	24
Section III : Rendement financier	25
3.1 Aperçu du rendement financier.....	25
3.2 Tableaux des sommaires financiers	26
Tableau 1 : Sommaires des crédits approuvés	26
Tableau 2 : Comparaison des dépenses totales prévues aux dépenses réelles....	27
Tableau 3 : Comparaison historique des dépenses prévues et réelles du secteur d'activité	28
Tableau 4 : Paiements de transfert du secteur d'activité.....	28
Section IV : Autres renseignements	29
Personnes-ressources	29
Formulaire de rétroaction.....	30
Annexe 1 : Efficacité du Ministère	31
Annexe 2 : Faits saillants en matière de réalisations	33

Il est possible de consulter en tout temps le rapport sur le rendement, le plan y afférent ainsi que les autres rapports publics sur le site Web de Condition féminine Canada <http://www.swc-cfc.gc.ca> sous *Publications*.

Section I : Message de la secrétaire d'État (Situation de la femme)

C'est avec plaisir que je présente le *Rapport ministériel sur le rendement* de Condition féminine Canada (CFC) pour la période se terminant le 31 mars 2002.

Dans le discours du Trône de 2001, le gouvernement s'est engagé à accorder une attention particulière au défi que représente la promotion de l'égalité et des droits de la personne ainsi que du respect et de la compréhension mutuels, défi inhérent à l'édification du type de société que veulent et que valorisent les Canadiennes et les Canadiens. À Condition féminine Canada, nous avons circonscrit trois secteurs prioritaires d'intervention qui rejoignent l'orientation exposée dans le discours du Trône :

- Accroissement de l'autonomie économique des femmes. L'importance accordée par CFC au commerce et à l'accès aux prestations contribue à la création de possibilités nouvelles.
- Réduction de la violence faite aux femmes. L'engagement de CFC à prévenir le trafic des personnes, particulièrement des filles et des femmes, favorise les possibilités de partage dans des collectivités sûres.
- Promotion des droits fondamentaux des femmes. La priorité accordée à la promotion des droits des femmes autochtones par CFC va dans le sens des efforts plus généraux que déploie le gouvernement pour encourager le partage de notre sentiment de citoyenneté canadienne.

À la suite des événements du 11 septembre, il nous apparaît plus crucial que jamais de relever ce défi. Par exemple, notre société est encore confrontée à la dure réalité de la violence faite aux femmes. On continue d'oeuvrer pour l'égalité entre les sexes, secteur où il reste encore beaucoup à faire. La corrélation entre la pauvreté des femmes et leur vulnérabilité à la discrimination systémique et à la violence n'est qu'un exemple qui illustre la nécessité d'adopter une démarche de promotion de l'égalité intégrée et concertée.

Une des tâches importantes de Condition féminine Canada est de sensibiliser les gens à ces questions – questions qui intéressent les femmes de tout le Canada ainsi que leurs familles et leurs communautés – et d'accroître les connaissances dans les domaines pertinents. Je me sens donc privilégiée d'avoir la possibilité de participer à la réalisation de la mission de CFC, soit atteindre la pleine égalité des femmes et des hommes dans notre pays.

Il arrive souvent que nos réalisations soient le fruit de partenariats établis à l'échelle fédérale, ainsi qu'avec les provinces et territoires, des collectivités, d'autres pays et les secteurs privé et bénévole. Les progrès qu'enregistre CFC vers l'égalité des sexes sont constants, en grande partie grâce à l'engagement du gouvernement à cet égard et au succès des partenariats. Que ce soit à titre de courtier du savoir entre la population canadienne et les décideurs, de portail d'information ou de centre d'expertise, Condition féminine Canada remplit sa mission, qui est de promouvoir l'égalité entre les sexes au pays et de favoriser des activités vitales dans d'autres secteurs du gouvernement ainsi que dans les entreprises et la collectivité.

En 1995, le gouvernement du Canada s'engageait, dans le *Plan fédéral*, à réaliser l'égalité entre les sexes au pays. Prenant appui sur ce plan d'action et sur ses réussites, CFC dirige maintenant l'élaboration et la mise en oeuvre du Programme d'action pour l'égalité entre les sexes (PAES) du gouvernement du Canada, utilisant une méthode ciblée pour obtenir les résultats suivants :

- accroître les possibilités offertes aux femmes;
- combler les écarts critiques;
- en appliquant l'analyse comparative entre les sexes, veiller à ce que les politiques, les programmes et les activités du gouvernement tiennent compte des diverses réalités des femmes et des hommes.

S'étant donné comme vision de s'assurer que les activités d'élaboration de politiques et de programmes du gouvernement tiennent compte de façon plus exacte et plus manifeste de la réalité des femmes et de celle des hommes, CFC a aidé un certain nombre de partenaires ainsi que d'intervenantes et d'intervenants de l'extérieur à accroître leur capacité de reconnaître des questions précises concernant l'égalité entre les sexes et d'y répondre.

Au cours de la dernière année, CFC a pris les mesures suivantes pour concrétiser cette vision :

- amener les partenaires ainsi que les intervenantes et intervenants clés à mieux connaître les répercussions différentes des politiques socioéconomiques sur les hommes et sur les femmes, plus particulièrement en ce qui concerne le trafic des personnes et les femmes autochtones;
- accélérer l'utilisation des compétences liées à l'analyse comparative entre les sexes par les intervenantes et intervenants fédéraux;
- promouvoir activement l'intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes par des forums et des instruments internationaux;
- intéresser de nouveaux partenaires et organismes à la question de l'égalité entre les sexes.

Les activités que nous menons dans le cadre du PAES prennent de nombreuses formes, allant du financement, dans toutes les régions du pays, d'initiatives favorisant l'égalité à la consultation des intervenantes et intervenants. Nous appuyons des recherches indépendantes sur l'égalité entre les sexes et nous aidons le Canada dans le rôle de premier plan qu'il joue sur la scène internationale pour promouvoir l'égalité entre les sexes. Nous sommes fiers de ce travail, qui permet à toutes les Canadiennes et à tous les Canadiens de vivre une vie meilleure et plus satisfaisante.

Je serai heureuse de prendre connaissance de vos commentaires sur le rapport. Ceux-ci nous aideront à ajouter à nos réalisations et à continuer de promouvoir l'égalité entre les sexes de manière efficace et efficiente, et ce, dans l'intérêt de l'ensemble des Canadiennes et des Canadiens.

L'honorable Jean Augustine, C.P., députée
Secrétaire d'État (Situation de la femme)

Section II : Rendement ministériel

2.1 Vision, mission et rôles

La vision de Condition féminine Canada

Jouer un rôle crucial dans le respect des engagements du gouvernement du Canada de bâtir une société qui englobe et respecte l'ensemble des Canadiennes et des Canadiens, en faisant la promotion de l'égalité entre les sexes et de l'inclusion et de la participation, au Canada, des femmes et des filles, dans toute leur diversité.

La mission et le secteur d'activité

Promouvoir l'égalité entre les sexes et la pleine participation des femmes à la vie économique, sociale, culturelle et politique du pays.

Les rôles définis par CFC pour promouvoir l'égalité entre les sexes au Canada

- *courtier du savoir entre la population canadienne et les décideurs fédéraux;*
- *portail de l'information sur les questions relatives à l'égalité entre les sexes;*
- *centre d'expertise.*

(Plus de détails sont fournis en page 6 du RPP 2002-2003)

2.2 Mise à jour du contexte opérationnel

Le présent rapport de rendement expose les progrès qu'a faits Condition féminine Canada (CFC) vers la réalisation de son mandat.

Au cours de la première année de mise en oeuvre du plan stratégique 2001-2004, CFC a entrepris de poser les fondements d'une structure de gestion axée sur les résultats. L'adoption d'une telle structure nous aidera à mieux comprendre les objectifs à long terme et les résultats stratégiques du Ministère. Le cadre logique qui a d'abord été mis au point pour définir l'orientation de CFC a été précisé lors du processus de planification de 2002-2003. Bien que la planification stratégique de CFC se poursuive, les résultats stratégiques généraux demeurent les mêmes que ceux présentés dans la structure de planification, de rapport et de responsabilisation. Le Ministère continuera :

- à définir clairement les résultats prévus;
- à fixer des délais réalistes;
- d'appliquer un cadre de gestion du risque;

- à mettre en oeuvre une orientation stratégique;
- à mettre en oeuvre un processus de planification et de production de rapports efficace, permettant de favoriser l'engagement du personnel et les synergies.

Nous espérons que le rapport rend compte de la contribution du Ministère et des défis relevés au cours de la période visée. Nous vous invitons à nous transmettre vos commentaires et vos questions et à remplir le formulaire de rétroaction.

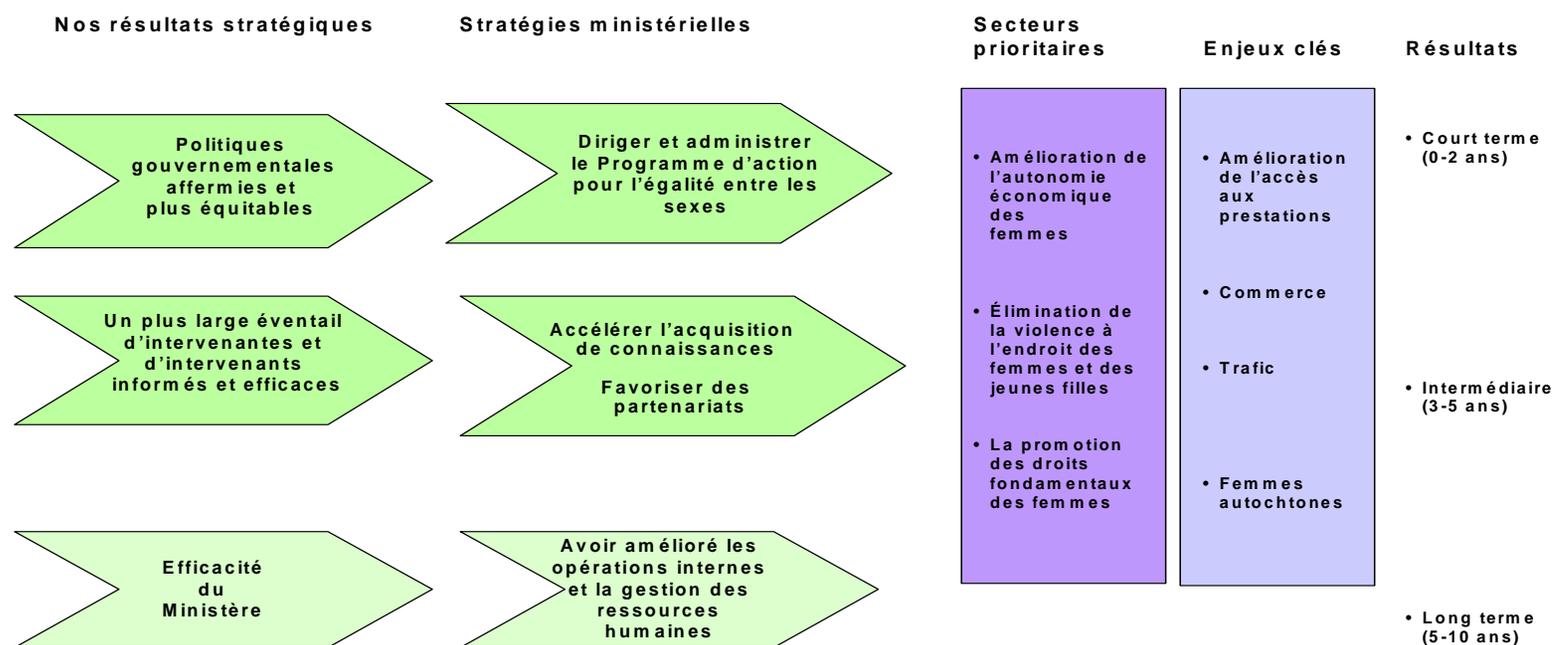
2.3 Mise à jour du contexte général

En général, les caractéristiques démographiques, les tendances sociales ainsi que les interactions et les facteurs clés présentés dans le *Rapport sur les plans et les priorités* (RPP) 2001-2002 n'ont pas changé au Canada. Vous pouvez les consulter sur le site http://www.tbs-sct.gc.ca/tb/estimate/20012002/rSWC_f.pdf. Les priorités de CFC continuent d'appuyer l'engagement pris par le gouvernement du Canada dans le discours du Trône de 2001.

Depuis les événements tragiques du 11 septembre 2001, le gouvernement fédéral a dû relever le défi consistant à répondre aux préoccupations concernant la sécurité nationale tout en protégeant les droits et libertés des Canadiennes et des Canadiens. L'établissement de partenariats axés sur un programme de sécurité publique est devenu une priorité pour les ministères, les autres dossiers ayant été relégués au second plan. Pourtant, au même moment, on a assisté à une augmentation de l'intérêt public pour la paix dans le monde. C'est dans cette perspective que le Ministère a choisi comme thème de la Semaine internationale de la femme (mars 2002) au Canada ***Solidaires dans l'action : femmes, droits fondamentaux et paix***. Ce thème établissait un lien avec la situation des millions de femmes et de filles dans le monde qui vivent quotidiennement avec la menace de la guerre, du terrorisme et de la violation de leurs droits fondamentaux. En outre, il réitérait l'importance de la nécessité de poursuivre solidairement nos efforts pour dénoncer la violation des droits fondamentaux des femmes et pour remplacer la culture de la violence par une culture de la paix à l'échelle internationale.

2.4 Attentes en matière de rendement et schéma logique ministériel

Notre mission: *Promouvoir l'égalité entre les sexes et la pleine participation des femmes à la vie économique, sociale, culturelle et politique du pays.*



2.5 Présentation de l'information financière par résultat

En incluant un plan stratégique dans son RPP 2001-2002, CFC tentait pour la première fois de présenter les résultats à long terme sous forme de schéma. Au cours de l'année, nous avons précisé notre cadre de planification. Il y a donc un écart entre les montants présentés dans les tableaux qui suivent et les montants d'abord attribués, par résultat.

Politiques gouvernementales affermies et plus équitables

(en millions de dollars)

Dépenses prévues	8,3
<i>Autorisations totales</i>	<i>8,6</i>
Dépenses réelles de 2001-2002	5,8

Un plus large éventail d'intervenantes et d'intervenants informés et efficaces

(en millions de dollars)

Dépenses prévues	11,1
<i>Autorisations totales</i>	<i>11,6</i>
Dépenses réelles de 2001-2002	13,0

Pour de plus amples renseignements financiers, voir le tableau 2 de la section III.

2.6 Réalisations ministérielles

Cette sous-section présente des renseignements détaillés sur les progrès de CFC vers la réalisation de ses résultats stratégiques au cours de la période visée par le rapport. Pour s'acquitter de sa mission, CFC a défini deux résultats stratégiques :

1. Politiques gouvernementales affermies et plus équitables, grâce à des politiques, à des recherches, à des lois, à des programmes et à des services qui tiennent compte des répercussions différentes sur les femmes et les hommes, de la diversité de points de vue des femmes et des réalités qui font partie de leur vie.
2. Événail plus large d'intervenantes et d'intervenants informés et efficaces qui travaillent activement à promouvoir l'égalité entre les sexes, y compris des groupes et des institutions des secteurs public, privé et bénévole.

En examinant les progrès réalisés en vue de l'atteinte de ces deux objectifs à long terme, la lectrice ou le lecteur doit être conscient de la hiérarchie et de la relation qui existent entre les deux. Ainsi, le second résultat n'est pas uniquement une fin en soi; il est essentiel à la réalisation du premier. En d'autres mots, pour participer à l'élaboration de politiques gouvernementales plus fermes et plus équitables, CFC doit pouvoir compter sur un large éventail d'intervenantes et d'intervenants informés et efficaces. Comme le précise le plan stratégique intégré au RPP 2002-2003 (http://www.tbs-sct.gc.ca/tb/estimate/20022003/rSWC_f.pdf), chaque résultat souhaité peut nécessiter

que CFC atteigne d'abord les résultats prévus à court, à moyen et à long terme. Un tel plan servira de cadre pour la gestion interne et la production de rapports externes.

Lorsque l'on veut démontrer l'efficacité et la portée des services et des initiatives visant le changement social, le défi consiste à établir une corrélation directe et crédible entre les extrants du Ministère, les initiatives qu'il a financées et les résultats. En effet, nombre de facteurs peuvent influencer sur le processus d'élaboration de politiques des ministères fédéraux et des institutions publiques. Étant donné qu'il est important de présenter des rapports équilibrés, CFC a cette année mis en place certains systèmes pour recueillir de l'information sur les résultats. (Voir l'annexe 1 pour de plus amples renseignements sur les efforts de CFC pour améliorer l'efficacité de ses opérations.)

Comme l'indiquent les tableaux financiers, un pourcentage important du budget de CFC sert à financer les initiatives d'organisations non gouvernementales (ONG) et d'autres groupes oeuvrant pour l'égalité qui aident le Ministère à atteindre les résultats souhaités. Par conséquent, nous ne saurions présenter de rapport sur le rendement sans souligner certaines des réussites et des contributions de ces groupes.

2.6.1 Politiques gouvernementales affirmées et plus équitables

Résultat stratégique : Des politiques gouvernementales affirmées et plus équitables par le biais de politiques, de recherches, de lois, de programmes et de services qui tiennent compte des répercussions différentes sur les femmes et les hommes, de la diversité des points de vue des femmes et des réalités qui font partie de leur vie.

Stratégie : Diriger et gérer le Programme d'action fédéral pour promouvoir l'égalité entre les sexes dans trois secteurs prioritaires.

En 2001, CFC a mis en place les composantes de base pour l'élaboration et la mise en oeuvre du Programme d'action pour l'égalité entre les sexes (PAES), stratégie du gouvernement du Canada pour promouvoir ce dossier. Le PAES s'appuie sur le *Plan fédéral* de 1995 ainsi que sur les succès obtenus dans le passé par le gouvernement en utilisant une approche ciblée pour corriger le déséquilibre qui persiste dans trois secteurs prioritaires. Voici comment ces secteurs s'articulent avec les priorités du gouvernement du Canada.

Priorités du gouvernement (Discours du Trône)	Priorités stratégiques du PAES	Enjeux clés de CFC
<ul style="list-style-type: none"> • Création de possibilités 	<ul style="list-style-type: none"> • Accroissement de l'autonomie économique des femmes 	<ul style="list-style-type: none"> • Accès aux prestations • Commerce
<ul style="list-style-type: none"> • Partage des possibilités grâce à des collectivités sûres 	<ul style="list-style-type: none"> • Réduction de la violence faite aux femmes, y compris amélioration de leur santé et de leur bien-être 	<ul style="list-style-type: none"> • Trafic
<ul style="list-style-type: none"> • Partage de notre sentiment d'appartenance au Canada 	<ul style="list-style-type: none"> • Promotion des droits fondamentaux des femmes 	<ul style="list-style-type: none"> • Femmes autochtones

Le PAES vise notamment les résultats suivants :

- améliorer de façon significative les possibilités offertes aux femmes;
- combler de façon substantielle les écarts importants;
- que les réalités différentes des femmes et des hommes soient reflétées dans les interventions du gouvernement grâce à l'analyse comparative entre les sexes.

Notre objectif ultime est d'aider le gouvernement du Canada à jouer un rôle de premier plan dans la réalisation de l'égalité entre les Canadiennes et les Canadiens au XXI^e siècle, en utilisant le concept de l'intégration des considérations liées à l'égalité des sexes. Ce concept s'est répandu à la suite de l'adoption du *Programme d'action* de Beijing en 1995 (<http://www.swc-cfc.gc.ca/beijing5>). Il met l'accent sur la réorganisation, l'amélioration, la mise au point et l'évaluation des processus d'élaboration des politiques de façon que, à tous les niveaux et à toutes les étapes, les personnes qui élaborent normalement les politiques se préoccupent de l'égalité des sexes.

Ces dernières années, les femmes ont réalisé des progrès importants dans différentes sphères de la société canadienne, ce qui peut donner l'impression qu'il n'est plus nécessaire de poursuivre de tels efforts. Certaines réussites du gouvernement dans la promotion de l'égalité entre les sexes (p. ex. les prestations de maternité et les prestations parentales de l'assurance-emploi, l'Initiative de lutte contre la violence familiale et le Protocole visant à prévenir le trafic des femmes et des enfants) ont certainement contribué à changer les choses, mais il reste encore du travail à accomplir. D'importants écarts subsistent entre les hommes et les femmes dans des domaines où la discrimination est de nature plus systémique et spécifique (p. ex. de nouvelles formes de violence au Canada, comme le trafic des personnes, de nouveaux régimes de travail engendrés par la société axée sur le savoir; l'intersectionnalité des questions liées au sexe et à la diversité, c.-à-d. la façon dont les besoins et les répercussions varient lorsque ces deux facteurs sont combinés).

L'élaboration du PAES est plus lente que prévu. Notre plus grand défi à cet égard est de convaincre nos partenaires qu'ils partagent la responsabilité de l'élaboration et de la mise en oeuvre du PAES ainsi que des résultats attendus.

La mise en oeuvre du PAES nécessitera également la collecte de renseignements adéquats fondés sur des preuves qui permettront d'intervenir face à de nouveaux déséquilibres entre les femmes et les hommes (p. ex. accessibilité aux prestations pour un nombre croissant de femmes qui travaillent selon des régimes atypiques). Comme nous l'avons déjà mentionné, il est essentiel d'élargir notre base de connaissances pour élaborer des politiques plus équitables et plus fermes. CFC compte sur la collaboration active et les ressources (p. ex. des bases de données et résultats de recherches) de ses partenaires fédéraux, provinciaux et territoriaux ainsi que des intervenantes et intervenants d'autres pays pour appuyer ses propres efforts ainsi que ceux déployés par les ONG afin d'élargir la base de connaissances nécessaire à l'accélération du renforcement des capacités.

Pour que le PAES soit couronné de succès, il faut non seulement combler certaines lacunes en matière d'information, mais aussi adopter de nouvelles méthodes de travail (p. ex. les partenariats, la coordination concertée et la définition de résultats mesurables), de nouveaux instruments d'apprentissage et une masse critique d'intervenantes et d'intervenants capables de modifier le contexte politique dans les ministères fédéraux.

Les objectifs et les résultats attendus du PAES nécessiteront un changement de culture au sein du gouvernement. Cette considération a amené CFC à réviser sa stratégie et son échéancier pour l'atteinte des résultats attendus du PAES, et à travailler avec ses partenaires à l'établissement d'objectifs plus progressifs et plus réalistes pour les années à venir (voir le *RPP 2002-2003*).

Incidence prévue : Mécanismes, processus et initiatives évidents d'élaboration de politiques et de programmes qui tiennent compte des différences entre les sexes.

Voici des exemples d'initiatives gouvernementales qui contribuent à l'élimination de la violence faite aux femmes et aux filles :

- Suite à la collaboration entre CFC et le groupe de travail interministériel sur le trafic des personnes, une nouvelle infraction a été incluse dans la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* (projet de loi C-11), sanctionnée le 28 juin 2002. Ainsi, en vertu de l'article 118 de la *Loi*, cette infraction peut donner lieu à des sanctions très sévères, notamment une amende pouvant atteindre un million de dollars et une peine d'emprisonnement à vie. Qui plus est, la nouvelle infraction est accompagnée d'une liste des circonstances aggravantes dont un tribunal peut tenir compte pour déterminer la peine, notamment le fait de soumettre une personne à un traitement dégradant ou attentatoire à la dignité humaine en ce qui touche les activités professionnelles, la santé ou l'exploitation sexuelle. Par conséquent, le trafic des jeunes femmes et des filles pour le commerce du sexe peut donner lieu à une peine importante.

- Pendant la rédaction de la nouvelle loi, CFC a joué un rôle déterminant dans l'inclusion des droits à l'égalité prévus par la Charte dans l'article sur l'objet de la loi que contient la nouvelle *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*. Cette inclusion favorise l'élaboration de politiques sur l'égalité des sexes et sur les questions connexes qui sont conformes aux principes d'égalité et de protection contre la discrimination contenus dans la Charte.

En facilitant l'interaction et le partage de l'information entre les partenaires, CFC joue un rôle clé dans la détermination des possibilités d'apporter une contribution opportune et efficace au processus d'élaboration des politiques. Par exemple, plusieurs initiatives financées par CFC dans l'ensemble du pays témoignent des progrès réalisés vers la mise en oeuvre de politiques et de programmes qui tiennent compte des réalités des deux sexes.

- La Women's Coalition de l'Île-du-Prince-Édouard a parrainé un certain nombre d'activités qui ont amené le procureur général (PG) de la province à inscrire l'égalité entre les sexes à l'ordre du jour des réunions des ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux. En outre, les documents de recherche du groupe ont été présentés à un groupe de travail créé par le juge en chef de la province et, plus tard, au cours d'une conférence sur l'aide juridique en matière civile organisée par le Fonds d'action et d'éducation juridiques. Des représentantes de la Coalition siègent au Comité d'action sur la violence familiale du premier ministre de l'Île-du-Prince-Édouard et au comité du PG supervisant la nouvelle Division du droit de la famille. Des modifications apportées récemment (après un examen d'une période de cinq ans) à la législation provinciale sur les victimes de la violence familiale incluent des points soulevés dans le cadre de consultations avec la Coalition. Dans l'ensemble, la Women's Coalition de l'Île-du-Prince-Édouard a joué un rôle fondamental dans l'adoption unanime de la résolution visant la révision des lois sur l'aide juridique et le droit de la famille d'une telle province.
- Le ministère de la Justice de Terre-Neuve et du Labrador a mis en oeuvre plusieurs recommandations découlant des travaux de recherche du Gander Status of Women Council. De plus, la Legal Aid Commission du Ministère mettra en oeuvre des activités permanentes de relations publiques afin de s'assurer que les citoyennes et citoyens connaissent ses services et qu'ils peuvent y avoir recours. L'élimination des obstacles reconnus rendra la Commission plus conviviale. Des mesures ont été prises immédiatement pour améliorer la prestation des services au Labrador.
- Le Kamloops Women's Resource Centre, en Colombie-Britannique, a formulé des recommandations sur les questions touchant les itinérantes, particulièrement les jeunes femmes de la rue, et sur la nécessité d'un refuge d'urgence pour les femmes. Le Kamloops Homelessness Committee a proposé et adopté ces recommandations, dont les éléments ont été intégrés au plan d'action communautaire mis en oeuvre dans le cadre de la Supporting Communities Partnership Initiative.

- Une initiative de l'Action ontarienne contre la violence faite aux femmes s'est attaquée à diverses questions liées à la violence. Le groupe a travaillé avec le gouvernement provincial à l'élaboration d'un plan stratégique pour la prestation de services aux francophones de l'Ontario.
- La Calgary Coalition on Family Violence a facilité l'adoption de pratiques adaptées aux différences culturelles dans le contexte de la Calgary Coordinated Response to Domestic Violence, qui repose sur le Justice Working Project et la *Protection Against Family Violence Act*. Le travail du groupe sur la modification, la mise en application et la surveillance des politiques ainsi que son intervention en matière de diversité garantissent aux immigrantes et aux femmes de différentes cultures l'accès aux deux programmes.

Incidence prévue : Meilleure compréhension de la situation et des besoins inhérents à la diversité des femmes autochtones en ce qui concerne leurs droits fondamentaux, leur autonomie économique et leur expérience de la violence.

Un des engagements clés du discours du Trône de 2001 consiste à appuyer le travail des communautés des Premières nations en vue de renforcer leur capacité de gouvernance ainsi que leur savoir-faire et leur esprit d'entreprise, et de raffermir la relation avec les peuples autochtones. Pour soutenir cet engagement, CFC a amené les femmes autochtones à prendre part à un dialogue sur les politiques publiques en matière d'égalité entre les sexes en :

- finançant des recherches sur les femmes des Premières nations, la gouvernance et la *Loi sur les Indiens* <http://www.swc-cfc.gc.ca/publish/research/011129-0662864182-f.html>;
- diffusant largement les résultats de ces recherches durant les consultations intitulées *Les collectivités d'abord : la gouvernance des Premières nations*, que le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien (MAINC) a tenues sur d'éventuelles modifications à la *Loi sur les Indiens*.

Le rapport a suscité une demande immédiate. Le MAINC l'a affiché sur son site Web sur la gouvernance des Premières nations. CFC en a également fourni des exemplaires pour une réunion des chefs de la Colombie-Britannique et en a distribué à un grand nombre d'organismes et de particuliers. Cette publication a joué un rôle important lors de discussions sur la gouvernance en général, ainsi que de discussions ayant porté spécifiquement sur l'Initiative de gouvernance des Premières nations du gouvernement. L'Association des femmes autochtones du Canada a cité le rapport dans sa présentation sur l'Initiative de gouvernance des Premières nations au Comité permanent des affaires autochtones, du développement du Grand Nord et des ressources naturelles de la Chambre des communes.

En 2001-2002, CFC a publié un autre rapport de recherche. Intitulé *Des femmes indiennes, métisses et inuites d'Amérique du Nord discutent de culture, d'éducation et de*

travail, ce rapport est fondé sur les commentaires de 140 femmes autochtones dans l'ensemble du Canada. La rédaction du rapport a donné à ces dernières la possibilité de discuter des difficultés rencontrées lorsqu'elles tentent, en tant que femmes autochtones, de vivre pleinement leur culture tout en poursuivant des études et en travaillant dans un cadre contemporain. Plusieurs décisionnaires du MAINC ont demandé à recevoir cette publication et il est possible de le consulter à l'adresse suivante <http://www.swc-cfc.gc.ca/publish/research/020327-066286929X-f.html>.

Depuis plusieurs années, Condition féminine Canada est l'un des partenaires financiers du groupe Equay Wuk, qui s'intéresse à la participation des femmes autochtones à l'autonomie gouvernementale au sein de la nation Nishnawbe Aski, organisation politique représentant 49 Premières nations de l'Ontario. Les travaux du groupe ont donné lieu à l'élaboration d'un manuel bilingue de formation et d'habilitation des femmes de la nation Nishnawbe relativement aux initiatives d'autonomie gouvernementale, premier document du genre au Canada. Le groupe a également obtenu de participer officiellement aux réunions des chefs des nations afin de parler des sujets d'intérêt et des préoccupations des femmes Nishnawbe.

Incidence prévue : Accès accru des groupes de femmes, des organisations oeuvrant pour l'égalité et des particuliers au processus d'élaboration des politiques publiques, à l'échelle nationale et internationale.

Cette année, CFC a mené un projet pilote d'échange électronique d'information avec les ONG qui ont été désignées pour faire partie de la délégation canadienne auprès de la 46^e Commission de la condition de la femme (CCF) des Nations Unies. C'était la première fois que des ONG canadiennes étaient intégrées au processus d'élaboration de politiques à une étape aussi préliminaire. Le projet pilote fut un succès et le Ministère s'est vu féliciter par les ONG participantes. Le Ministère mettra en place un projet élargi d'échange d'information qui permettra d'inclure un plus grand nombre d'ONG intéressées en vue de la 47^e CCF de mars 2003.

En 2001-2002, CFC a facilité la participation de différents groupes à des processus d'élaboration de politiques, comme le montrent les exemples qui suivent :

- la Coalition contre le trafic des femmes et le Conseil canadien pour les réfugiés se sont tous deux adressés au Groupe de travail interministériel fédéral sur le trafic de personnes et la migration clandestine;
- les femmes ont représenté près des deux tiers des personnes ayant participé aux consultations gouvernementales sur la stratégie rurale d'Agriculture et Agroalimentaire Canada; il s'agit d'un changement important par rapport aux expériences antérieures.

2.6.2 Un plus large éventail d'intervenantes et d'intervenants informés et efficaces

Résultat stratégique : Un plus large éventail d'intervenantes et d'intervenants informés et efficaces qui travaillent activement à promouvoir l'égalité entre les sexes, y compris des groupes et des institutions des secteurs public, privé et bénévole.

Stratégie : Accélérer l'acquisition des connaissances sur certaines questions auprès des publics cibles (trois secteurs prioritaires).

Incidence prévue : Amélioration des connaissances, des compétences et de la capacité des ministères fédéraux (y compris CFC), d'autres gouvernements, d'ONG et du grand public en ce qui concerne l'analyse comparative entre les sexes (ACS).

L'ACS est un outil qui facilite l'intégration systématique des considérations liées à l'égalité entre les sexes aux processus d'élaboration de lois et de politiques, de planification et de prise de décisions. S'appuyant sur une notion élargie de l'égalité entre les sexes, elle fait appel à diverses compétences et aptitudes pour que tant les femmes que les hommes participent à l'édification d'une société inclusive et à la préparation de l'avenir. Par conséquent, la plupart des efforts déployés précédemment par CFC en vue de l'établissement d'une capacité d'ACS mettaient l'accent sur l'élaboration et l'expérimentation d'un modèle exhaustif de formation. Ce modèle a pour but d'améliorer la capacité des décisionnaires fédéraux d'intégrer l'analyse comparative entre les sexes aux processus d'élaboration de lois, de politiques et de programmes. En 2001-2002, CFC a complété l'élaboration de ce modèle. Celui-ci a été mis à l'essai, puis modifié en fonction de la rétroaction de groupes pilotes de douze ministères fédéraux. Depuis que la phase de conception de la formation est terminée, d'autres ministères fédéraux ainsi que des gouvernements provinciaux, des délégations gouvernementales internationales et des ONG ont manifesté de l'intérêt à son égard.

L'annexe 2 présente d'autres contributions du Ministère à l'amélioration des connaissances, des compétences et de la capacité en ce qui concerne l'ACS.

Les commentaires des participantes et participants de Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) à une séance pilote de formation témoignent du succès du programme.

- « C'est un programme utile et nécessaire. »
- « L'ACS est un bon outil pour l'élaboration des politiques. »
- « La sensibilisation aux questions liées à l'ACS et l'application de celle-ci dans mon travail m'ont été d'une grande utilité. »

Le Centre de coordination de l'égalité de CIC nous a également fait part des résultats suivants au sujet de la formation :

- La formation en ACS a donné lieu à la création d'un réseau de collègues de différentes directions générales de CIC, dont les membres consultaient le Centre de coordination de l'égalité au sujet des dossiers où les questions liées à l'égalité entre les sexes nécessitaient des commentaires plus poussés.
- Plusieurs personnes ayant reçu une formation ont fait un effort pour l'intégrer aux questions stratégiques et aux activités d'élaboration de documents. Les analystes qui ont suivi la formation incluent maintenant les considérations liées à l'égalité entre les sexes dans leurs évaluations des répercussions de la réglementation.
- Les séances de formation ont également sensibilisé le personnel de CIC, y compris les gestionnaires, à l'analyse comparative entre les sexes, leur fournissant un processus d'analyse mieux intégré.

Incidence prévue : Dialogue éclairé

CFC dirige le comité interministériel fédéral sur l'ACS, qui a organisé deux foires annuelles sur les ressources en matière d'ACS depuis 2000. Ces activités ont donné aux fonctionnaires fédéraux intéressés l'occasion de mettre en commun de l'information, leur expertise et leurs expériences relativement à l'ACS au sein de leur ministère. Des conférencières et conférenciers internationaux, comme la directrice de la division Gender and Development, Poverty Reduction and Economic Management de la Banque mondiale, et des conférencières et conférenciers appartenant à des ministères fédéraux canadiens, des ONG et des universités ont aidé à améliorer les connaissances sur l'ACS de façon que des politiques, des programmes, des recherches et des lois efficaces puissent être produits. Un enregistrement sur vidéocassette portant sur la foire de 2002 peut être visionné sur Internet (<http://www.swc-cfc.gc.ca/gba-accs/francais/bib-cfc.html>). En raison du succès qu'elles connaissent et des commentaires positifs qu'elles suscitent, les prochaines foires seront conçues de façon à permettre davantage d'échanges entre les participantes et les participants.

En 2001, CFC a conclu un partenariat avec le Congrès canadien pour la promotion des études chez la femme au sujet d'une initiative nationale visant à mieux faire connaître et faire comprendre à la collectivité élargie des femmes le rôle et la valeur de l'ACS, et ce, au moyen d'un dialogue interactif par voie électronique. La première étape prévoyait un processus de sensibilisation exploratoire auprès des femmes afin de recenser les principaux enjeux et préoccupations liés à l'ACS. Des groupes de discussion en direct ont mené à la production de fiches d'information. Un processus parallèle a été entrepris avec deux groupes francophones, à savoir Relais-Femmes et le Réseau national action-éducation femmes. Lorsque ce processus sera terminé, les fiches d'information seront disponibles dans les deux langues officielles <http://www.swc-cfc.gc.ca/gba-accs/>.

Dans le cadre de l'évaluation des foires sur les ressources en matière d'ACS, les participantes et participants qui possédaient déjà de l'expérience dans le domaine ont indiqué que les foires leur avaient permis d'améliorer grandement leurs compétences. Celles et ceux pour qui l'ACS était un nouveau concept ont trouvé que les foires leur avaient beaucoup appris sur l'application pratique de l'ACS. Quatre-vingt-neuf pour cent des personnes qui ont répondu au questionnaire d'évaluation ont dit qu'elles recommanderaient cette activité à leurs collègues. Voici quelques-uns des commentaires formulés :

- « J'ai constaté à quel point il est important de faire progresser l'ACS dans tous ses aspects, si complexes soient-ils. »
- « Dans mon travail, je n'ai eu que très peu d'information sur l'ACS. J'ai maintenant une meilleure idée de ce qui se fait dans ce domaine, en termes d'interventions pratiques. »
- « La discussion a clairement illustré le caractère généralisé des questions liées à l'égalité des sexes. »

Financée et soutenue par CFC, la PAUKTUUTIT Inuit Women Association of Canada a organisé un atelier de type traditionnel sur l'*Amauti* (le parka traditionnel) et les droits de propriété intellectuelle. Le but était de présenter et de préciser les questions complexes et cruciales en cause en fournissant une trousse d'information rédigée de façon claire et simple en anglais et dans deux dialectes inuktituts. L'atelier, au cours duquel un résumé des législations internationales pertinentes a été présenté, a servi de point de départ à la discussion et a permis de mieux comprendre les problèmes. Des aînés, des leaders de la communauté et des artistes de toutes les régions de l'Arctique ont participé à l'atelier, qui a également servi d'étude de cas sur les questions, procédures et obstacles associés à la

protection juridique d'un produit particulier, lequel a des répercussions économiques importantes sur les Inuites.

La contribution de CFC à un certain nombre de conférences a augmenté le degré de sensibilisation et d'intérêt. Par exemple, trois des quatre ressources documentaires clés sur l'application du droit international dans les tribunaux canadiens utilisées par l'Association of Women Judges lors de sa conférence internationale sur les droits de la personne étaient des rapports de recherche publiés par CFC. Ces rapports ont suscité des demandes de renseignements de la part de représentantes et représentants des médias, de chercheuses et chercheurs et d'universitaires s'intéressant aux liens entre la mondialisation, la féminisation de la pauvreté dans de nombreuses régions du monde, la féminisation de la migration et le trafic des femmes. Par exemple, la revue *Maclean's* a publié un article de fond sur le trafic des femmes dans le commerce du sexe au Canada (décembre 2001), et un documentaire sur le même sujet présenté en mars 2002 dans le cadre de l'émission *Disclosure* de la CBC était en grande partie fondé sur les rapports de CFC.

Incidence prévue : Capacité accrue des institutions (y compris les étudiantes et étudiants et le corps enseignant) de mettre l'ACS en application.

CFC et le programme d'études féminines de l'Université McGill ont élaboré conjointement un cours sur l'ACS intitulé *Introduction to GBA: Engendering Change*, à l'intention des étudiantes et des étudiants du niveau supérieur du premier cycle et des deuxième et troisième cycles. Ce cours porte sur l'analyse de publications du gouvernement et l'application de l'ACS à certaines questions stratégiques. Il comprenait également l'évaluation de l'application de l'ACS à l'élaboration des politiques gouvernementales et un programme de stages dans des ministères. Le projet pilote ayant reçu une évaluation positive en 2001, le cours fait maintenant partie du programme d'études supérieures et, selon la professeure qui le dispense, est très populaire. À long terme, on souhaite notamment que le contenu du cours soit intégré à d'autres programmes d'études féminines au Canada. L'Université Carleton a depuis adapté le cours pour l'offrir en 2002-2003. Ajoutons que l'Association canadienne des études sur les femmes a organisé un panel sur l'enseignement de l'ACS à l'université durant sa conférence de juin 2002; un article sera rédigé sur l'élaboration d'un cours de niveau universitaire sur l'ACS et sur l'enseignement de cette matière.

Incidence prévue : Augmentation des connaissances et sensibilisation aux questions liées à l'égalité entre les sexes dans la perspective du commerce.

En 2001-2002, CFC a contribué à l'élargissement de la base de connaissances sur l'incidence du commerce international sur les deux sexes en publiant les quatre documents de travail suivants, destinés au public :

- *Les Canadiennes et le commerce : survol des principaux enjeux*
- *Politique canadienne en matière de commerce : une introduction*

- *Commerce international : intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes dans le processus d'élaboration des politiques*
- *Gender Mainstreaming Good Practices* – cette brochure, qui a été rédigée à la demande de Coopération économique Asie-Pacifique (APEC), organisation à vocation commerciale, présente des renseignements pratiques, adaptés aux besoins de l'organisation, sur les raisons et les façons d'intégrer au travail les considérations liées à l'égalité entre les sexes.

CFC a répondu à plus de 1 400 demandes de documents de travail et plus de 700 personnes en ont consulté les versions électroniques à l'adresse <http://www.swc-cfc.gc.ca/pubf.html>, sous *Titres pouvant être téléchargés*. CFC a également distribué les documents à près de 1 000 partenaires et intervenantes et intervenants. Le Ministère a reçu des commentaires très positifs d'un large éventail d'intervenantes et d'intervenants, dont la Section canadienne du Secrétariat de l'Accord de libre-échange nord-américain. Les organisations représentant les femmes et oeuvrant pour l'égalité ainsi que d'autres groupes de la société civile ont trouvé les documents instructifs et utiles.

Cette recherche a marqué le début d'un dialogue éclairé avec d'autres organisations et particuliers à l'extérieur du Ministère. CFC a fourni des conseils et un appui financier pour une table ronde sur les femmes et le commerce qu'ont organisée conjointement le Popular Education Research Group et l'Institut Nord-Sud. Cette table ronde a donné lieu à la formation d'un réseau appelé Initiative canadienne sur les différences entre les sexes et le commerce. Le plan d'action de ce réseau prévoit un plus grand recours à l'analyse comparative entre les sexes dans la perspective du commerce, l'élaboration et la mise en oeuvre de stratégies, une stratégie de défense des droits et la mobilisation du public. Il reste à savoir comment on obtiendra le financement nécessaire au maintien du réseau et de quelle façon on maintiendra l'élan engendré par la table ronde.

CFC a également financé un numéro sur la femme, la mondialisation et le commerce international dans la revue *Canadian Women Studies/Les cahiers de la femme*, qui connaît une large diffusion au Canada, tant dans les centres et les organisations de femmes et les universités que dans l'ensemble de la population. En 2002, la revue sera également distribuée ailleurs dans le monde, notamment dans le cadre du Women's World Congress, à Kampala (Uganda), de la Conférence de l'ONU sur l'environnement et le développement (Sommet de la terre Rio +10), à Johannesburg (Afrique du Sud), et d'une conférence internationale sur les femmes d'affaires et les professionnelles, en Australie.

Ces initiatives constituent les premiers pas de CFC vers une meilleure compréhension de l'incidence des politiques commerciales internationales sur les femmes et les hommes au Canada. Elles feront en sorte que les activités canadiennes d'analyse des politiques ainsi que d'élaboration de politiques et de programmes ayant trait au commerce international tiennent davantage compte des différences entre les sexes. En août 2001, CFC a lancé une demande de propositions de recherche sur le thème *Les accords commerciaux et les femmes* (<http://www.swc-cfc.gc.ca/research/calls-f.html>). Jusqu'à sept rapports de recherche seront publiés en 2002-2003 à la suite de cette initiative.

Incidence prévue : Élargissement de la base de connaissances sur l'égalité entre les sexes et sensibilisation aux questions connexes.

CFC facilite l'échange d'information dans le but d'accroître les connaissances sur l'égalité entre les sexes. Le fait que les publications de CFC sont de plus en plus demandées (16 pour cent d'augmentation au cours de la période de référence; 18 pour cent de la demande visait la version française des documents, ce qui représente une augmentation de 28 pour cent) est un signe de succès. La demande de rapports de recherche s'est également accrue de façon importante en 2001-2002, celle des versions imprimées ayant augmenté de plus de 36 pour cent. On a consulté deux fois plus souvent l'information relative aux travaux de recherche sur le site Web de CFC, ce qui témoigne d'un intérêt accru pour l'incidence des politiques publiques sur les deux sexes et d'une plus grande sensibilisation à cette question. Au cours de sa cinquième année, le site Web de CFC a reçu près de 90 000 visites par mois, soit 66 pour cent de plus qu'en 2000-2001 et deux fois plus qu'il y a deux ans. *Perspectives*, bulletin de CFC (<http://www.swc-cfc.gc.ca/pubf.html>), a fait peau neuve et utilisera désormais une approche thématique pour mettre en valeur les activités et les dossiers du Ministère.

CFC a également fourni des conseils techniques et une aide financière pour d'autres projets mis en oeuvre par un large éventail d'intervenantes et d'intervenants afin de leur permettre d'obtenir les résultats souhaités. Ces projets comprennent les initiatives communautaires suivantes :

- Le Working Group on Poverty a rédigé des mémoires qui ont été présentés au Groupe de travail sur l'équité en emploi de la Colombie-Britannique, dans le cadre de la consultation de CIC sur le projet de

Les rapports de recherche de CFC sont distribués à un grand nombre de décisionnaires, de femmes et d'hommes politiques, d'universitaires, d'organisations oeuvrant pour l'égalité et de membres du grand public. De plus, ils rejoignent habituellement de larges auditoires dans le cadre de conférences, de panels, de cours et d'autres tribunes où s'élaborent des politiques. Ils sont également cités dans d'autres publications ou par les médias. Bien que les résultats des recherches puissent inciter d'autres chercheuses et chercheurs à se pencher sur les questions traitées ou des questions connexes, il est difficile de quantifier la contribution et l'incidence des travaux. Toutefois, le mécanisme de rétroaction mis en place pour les rapports de recherche a permis à CFC d'en apprendre un peu plus sur le sujet.

- *Oser prendre des risques : Intégration des différences entre les sexes et entre les cultures au classement et à l'évaluation des délinquantes sous responsabilité fédérale* (2001), qui semble être le premier rapport de ce type au Canada, unique d'un point de vue international, a attiré l'attention sur les questions qui préoccupent la Commission nationale des libérations conditionnelles. La Commission canadienne des droits de la personne fait de la recherche sur l'une des recommandations de ce rapport.
- *Le Canada et le mariage de Philippines par correspondance : la nouvelle frontière* (2000) a reçu une couverture médiatique et a suscité l'intérêt de nombreux universitaires. Les constatations de ce rapport ont été présentées dans le cadre de plusieurs conférences internationales, de la campagne internationale Purple Rose ainsi que dans des ateliers ou forums communautaires au Canada.
- *L'évolution des soins à domicile et la fragilité financière des femmes* (2000) continue d'être cité comme exemple d'analyse comparative entre les sexes dans le cadre d'ateliers (comme ceux qu'a tenus l'Institut canadien de recherches sur les femmes dans trois provinces), à la Conférence sur la politique d'aide sociale, par le Réseau pancanadien sur la santé des femmes et le milieu, dans des cours universitaires, dans de nouvelles publications et lors de réunions avec des représentantes et représentants de pays étrangers.
- *Options en matière de politiques de logement urbain pour les femmes vivant dans la pauvreté : un projet de recherche-action dans trois villes canadiennes* (1999) a servi de fondement à d'autres études visant à adapter les plans de logement d'au moins trois villes canadiennes.

loi C-11 sur l'immigration et de l'examen général auquel se livre le gouvernement de la Colombie-Britannique. Ces mémoires présentaient des options stratégiques relativement au salaire minimum de la Colombie-Britannique, aux normes d'emploi pour les travailleuses et travailleurs agricoles, à l'aide au revenu et à la garde d'enfants.

- Le Women's Working Group de la 411 Seniors Centre Society, en Colombie-Britannique, a tenu un forum-action intergénérationnel sur les femmes et les pensions. Un groupe diversifié de plus de cent femmes ont formulé des recommandations sur les préoccupations propres aux femmes des Premières nations, aux immigrantes, aux lesbiennes et aux aides familiales relativement à la Sécurité de la vieillesse, au Supplément de revenu garanti et au Régime de pensions du Canada. On a diffusé largement ces recommandations parmi les femmes et les groupes de personnes âgées de la Colombie-Britannique afin d'obtenir qu'ils les appuient activement.
- En raison du nombre important de femmes occupant des emplois non syndiqués, le groupe québécois Au bas de l'échelle a révisé son guide de « survie » sur les droits des travailleuses et travailleurs non syndiqués et y a inclus un avis au gouvernement de la province concernant les normes minimales de travail. Le guide a été distribué à 1 000 travailleuses et travailleurs non syndiqués, au personnel les appuyant ainsi qu'aux médias et aux organismes de protection des droits des travailleuses et des travailleurs. Il a également été remis au gouvernement du Québec. Le guide est affiché sur le site <http://aubasdelechelle.ca>.

Incidence prévue : Meilleure compréhension des questions d'égalité entre les sexes par les intervenantes et intervenants fédéraux.

Les conseils régionaux fédéraux, qui permettent aux représentantes et représentants régionaux des ministères fédéraux de travailler selon le principe de l'horizontalité dans le contexte d'initiatives de gestion et de politiques, sont devenus encore plus efficaces parce que leur point de vue est maintenant porté régulièrement à l'attention du Comité de la haute direction du Secrétariat du Conseil du Trésor. Les principes de l'inclusion, de la prise collective de décisions, de la gouvernance horizontale et de la collaboration stratégique régissent maintenant les activités des conseils fédéraux dans l'ensemble du pays. Reconnaissant qu'il est important de coordonner horizontalement les interventions stratégiques, CFC a participé à différents conseils fédéraux afin de favoriser une approche qui tienne compte du point de vue des femmes et des hommes lors de la formulation et de la mise en application de politiques horizontales. Les résultats des travaux de deux des conseils sont attendus pour 2003-2004. En plus des avantages que comporte l'échange d'information entre ministères, les conseils sont utiles à CFC pour conclure certaines ententes de collaboration.

Incidence prévue : Influence sur les programmes des institutions et des réseaux de recherche sur les politiques.

CFC travaille activement à l'intégration d'une perspective qui tient compte des différences entre les sexes dans les initiatives horizontales de recherche sur les politiques. Le Projet Metropolis, dont le financement est partagé par CFC et d'autres ministères et organismes fédéraux, est un forum international favorisant la recherche et l'élaboration de politiques sur la migration, ainsi que sur la diversité et l'évolution des villes. Au moment de l'élaboration du programme de recherche des cinq prochaines années du Projet Metropolis, qui comprend quatre centres d'excellence, CFC a collaboré avec ses partenaires du gouvernement et du milieu universitaire afin de réussir à faire reconnaître que les différences entre les sexes constituent une question horizontale de portée générale, présente dans tous les domaines de la recherche (http://international.metropolis.net/frameset_f.html).

Parallèlement, sur la scène internationale, CFC travaille pour faire reconnaître la question des différences entre les sexes et de la faire intégrer aux activités de recherche et d'élaboration de politiques relatives à l'immigration. Le Ministère travaille depuis trois ans avec des collègues norvégiens et a mis sur pied un réseau de chercheuses et de chercheurs canadiens qui a pour mission de veiller à ce que la question de l'égalité des sexes soit un thème de portée générale de premier plan lors de la prochaine conférence Metropolis. Grâce au travail du Ministère, la question de l'égalité des sexes sera soulignée à la fois dans les séances plénières (pour la première fois dans le cadre d'une conférence internationale Metropolis) et dans les quatre séries d'ateliers. La conférence intitulée *Togetherness in Difference: Citizenship and Belonging* aura lieu à Oslo (Norvège) du 9 au 13 septembre 2002.

Incidence prévue : Intégration accrue d'une perspective qui tient compte des différences entre les sexes dans le cadre de forums internationaux.

L'égalité entre les sexes et les droits de la personne ont été parmi les thèmes clés des deux premiers sommets des pays démocratiques de l'hémisphère occidental. À l'occasion du troisième Sommet des Amériques, en mai 2001, profitant du fait que le Canada était le pays hôte, CFC a collaboré avec d'autres ministères pour faire intégrer le point de vue des femmes et celui des hommes à la *Déclaration de Québec* et au *Plan d'action* (http://www.americascanada.org/eventsummit/declarations/menu_f.asp). Le plan d'action inclut le renouvellement des engagements ayant trait à la protection de ces droits, et des points précis sur les droits fondamentaux des femmes (2.4) et l'égalité des sexes (15).

En Amérique, le principal mécanisme de reconnaissance de l'égalité entre les sexes et des droits fondamentaux des femmes est la Commission interaméricaine des femmes (CIF). Depuis que le Canada s'est fait élire au Comité exécutif de la CIF, CFC et ses partenaires fédéraux ont joué un rôle très actif dans l'organisation, notamment en renforçant la CIF en tant que principal organe politique de l'hémisphère qui fait la promotion de l'égalité entre les sexes et des droits fondamentaux des femmes, et en améliorant ses liens avec l'organisation du Sommet des Amériques. La visibilité et la crédibilité de la CIF ont

augmenté au sein de l'Organisation des États américains, et les États membres s'intéressent de plus en plus aux activités de la Commission.

La CIF a organisé une réunion pour assurer le suivi de la Conférence interaméricaine des ministres du Travail (CIMT) auprès des gouvernements et de la société civile. À cette réunion, un certain nombre de recommandations élaborées conjointement par CFC et Développement des ressources humaines Canada ont été approuvées. Grâce à ces recommandations, les activités à venir de la CIMT tiendront compte davantage des différences entre les sexes. À la suite de ces recommandations, les aspects du travail, de la mondialisation et de l'intégration économique propres à chacun des sexes seront documentés, et un atelier sur les défis que doivent relever les ministères du Travail inclura une séance sur l'intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes.

CFC a joué un rôle catalyseur dans l'orientation des discussions de l'APEC sur l'avenir de l'intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes. C'est pour cette raison que le Ministère dirigera un projet d'examen des progrès réalisés à cet égard depuis la première réunion ministérielle de l'APEC. Au cours de la dernière année, CFC a pu observer que de nombreux groupes de discussion et de travail de l'APEC ont entrepris d'importants projets sur les enjeux liés à l'égalité des sexes.

De concert avec le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, CFC est responsable de la coordination et de la formulation de la position du Canada ainsi que de sa participation à la Commission de la condition de la femme et à d'autres instances des Nations Unies faisant la promotion de l'égalité entre les sexes et des droits fondamentaux de la femme. Étant donné l'importance pour les organismes internationaux faisant la promotion des droits de la personne de tenir compte des considérations liées à l'égalité entre les sexes, les Nations unies ont, en mars 2001, adopté un document clé pour que toutes leurs instances intègrent ces considérations à leurs travaux. Voici quelques exemples de résolutions mises de l'avant par le Canada et adoptées par certains de ces organismes :

- *L'intégration d'une perspective qui tient compte des considérations liées aux différences entre les sexes à l'ensemble des politiques et des programmes du système onusien* (Conseil économique et social de l'ONU);
- l'éradication de la pauvreté, notamment par l'habilitation des femmes tout au long de la vie dans le contexte de la mondialisation; la gestion environnementale et l'atténuation des impacts des catastrophes naturelles du point de vue des femmes et de celui des hommes (Commission de la condition de la femme des Nations Unies – les conclusions convenues sont affichées en anglais sur le site <http://www.un.org/womenwatch/daw/csw/46sess.htm>);
- l'égalité entre les sexes comme l'un des fondements de la déclaration des Nations Unies sur la pandémie du VIH et du SIDA (session spéciale des Nations Unies sur le VIH/SIDA);
- l'inclusion de l'intersectionnalité entre le sexe, la diversité, l'égalité des sexes et les droits fondamentaux des femmes dans la *Déclaration et le Programme d'action de Durban*, qui ont fait suite à la Conférence mondiale des Nations unies contre le

racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée tenue en 2001.

([http://www.unhchr.ch/huridocda/huridoca.nsf/\(Symbol\)/A.Conf.189.12.Fr?Opendocument](http://www.unhchr.ch/huridocda/huridoca.nsf/(Symbol)/A.Conf.189.12.Fr?Opendocument))

Résultat stratégique : Un plus large éventail d'intervenantes et d'intervenants informés et efficaces qui travaillent activement à promouvoir l'égalité entre les sexes, y compris des groupes et des institutions des secteurs public, privé et bénévole.

Stratégie : Favoriser des partenariats avec des intervenantes et intervenants clés pour cibler un changement institutionnel dans les trois secteurs prioritaires.

Incidence prévue : Les organisations communautaires comprennent la question et sont mobilisées pour obtenir la participation d'institutions importantes.

Voici des exemples d'initiatives financées par CFC qui ont créé plusieurs nouveaux réseaux :

- Le Corner Brook Status of Women Council a réalisé une recherche sur le harcèlement sexuel dans les écoles de la côte ouest de Terre-Neuve. À la suite de cette recherche, trois districts scolaires de cette région ont mis sur pied des comités sur le harcèlement sexuel. Ils ont jusqu'à maintenant élaboré des politiques de lutte contre la violence pour leurs écoles.
- La société Tamara's House Services for Sexual Abuse Survivors Inc. a mis au point de la documentation et un manuel qui servira dans le cadre d'ateliers. Ces documents visent à sensibiliser les fournisseurs de service et le grand public aux problèmes des femmes qui ont été victimes d'abus sexuels durant leur enfance. Grâce à une sensibilisation et à un appui accru, le premier refuge résidentiel en son genre au Canada a été créé en Saskatchewan pour aider les survivantes.
- En Colombie-Britannique, la Coalition of Women's Centres a dirigé une initiative d'envergure provinciale dans le but d'amener différents centres de femmes à unir leurs efforts et à coordonner leurs communications avec les médias, les représentantes et représentants politiques et le grand public au regard des enjeux qui leur sont particulièrement importants. La Coalition of Child Care Advocates of BC a créé le Child Care Advocacy Forum, alliance de six organisations provinciales de garde d'enfants qui assurera le leadership de la mobilisation continue visant à obtenir l'appui du public pour l'amélioration des politiques gouvernementales en matière de garde d'enfants.
- Dans le cadre de l'initiative « Sortir de l'ombre, vivre au grand jour », Aide à l'enfance - Canada a travaillé à l'élimination de la violence et de l'exploitation sexuelle des filles. De jeunes victimes du commerce sexuel ont joué un rôle actif dans le projet, en participant à la conception et à l'animation d'ateliers de sensibilisation et

d'éducation destinés à leurs pairs et à la collectivité, et en présentant des exposés dans le cadre de ces ateliers. L'initiative a également aidé des enfants à quitter l'industrie du sexe en leur fournissant des ressources et en leur offrant d'autres possibilités. Il faut cependant relever le défi consistant à éviter que ces enfants ne retournent pas à l'industrie du sexe en leur fournissant le soutien nécessaire sur les plans psychologique, économique et de la sécurité.

2.7 Contribution de CFC à l'initiative *Des résultats pour les Canadiennes et les Canadiens*

Le Ministère a entrepris plusieurs des activités nécessaires à la réalisation de ses stratégies en matière de gestion de l'information et de technologies de l'information. Ces activités, conformes aux exigences de l'initiative Gouvernement en direct, visent à répondre également aux besoins du personnel.

En janvier 2002, CFC s'est engagé dans l'initiative pangouvernementale de modernisation de la fonction de contrôleur afin d'améliorer ses pratiques de gestion. Les consultants ont évalué les capacités de gestion actuelles du Ministère. Le rapport final d'évaluation des capacités a été reçu en juillet 2002, et un plan d'action sera élaboré afin d'apporter des améliorations dans les domaines prioritaires.

Section III : Rendement financier

3.1 Aperçu du rendement financier

En 2001-2002, le budget total dont disposait CFC comprenait un budget de subventions, un budget de fonctionnement appuyant le travail de 7 directions et de 15 bureaux régionaux¹, ainsi que 3,5 millions de dollars en 2001-2002 pour le Programme d'action pour l'égalité entre les sexes (PAES)² et les activités connexes, notamment la mise en oeuvre accélérée de l'ACS, l'appui du rôle du Canada comme chef de file mondial dans le domaine, la participation des Canadiennes et des Canadiens ainsi que le financement supplémentaire fourni aux ONG.

Le budget initial de CFC (dépenses prévues³) s'élevait à 21,2 millions de dollars. Ce budget a été révisé à la hausse et fixé à 22,2 millions de dollars (les autorisations totales⁴), ce qui représente une augmentation de 1 million de dollars. Cette augmentation est due principalement au report autorisé de 0,4 million de dollars du budget de fonctionnement de 2000-2001 et à la somme de 0,5 million de dollars liée à la rémunération et découlant des conventions collectives; le 0,1 million de dollars restant résulte du rajustement des contributions aux régimes d'avantages du personnel et des fonds obtenus pour la modernisation de la fonction de contrôleur, initiative qui s'étend à toute l'administration fédérale.

Les dépenses réelles de CFC en 2001-2002 ont atteint 21,8 millions de dollars. L'écart de 0,4 million entre les autorisations totales et les dépenses réelles sera reporté à l'année 2002-2003.

En 2001-2002, le crédit de CFC pour subventions était de 10 millions de dollars. Ce crédit a été épuisé en 2001-2002.

Les tableaux ci-dessous contiennent de plus amples renseignements financiers sur l'année 2001-2002.

¹ Le nombre de bureaux régionaux a été réduit en 2001-2002; les services offerts antérieurement au bureau de Calgary sont maintenant fournis par celui d'Edmonton.

² En somme, le PAES reçoit 2 millions de dollars par année depuis 2000-2001, montant auquel s'est ajouté 1,5 million de dollars en 2001-2002 et à nouveau 1,5 million de dollars en 2002-2003. Comme on peut le voir ci-dessous, en additionnant ces chiffres, on obtient un budget disponible de 2 millions de dollars en 2000-2001, de 3,5 millions en 2001-2002 et de 5 millions en 2002-2003 et pour les années subséquentes.

(millions de dollars)	Augmentation	Budget annuel du PAES
2000-2001	2,0	2,0
2001-2002	1,5	3,5
2002-2003	1,5	5,0
Permanent	0	5,0

³ Les dépenses prévues correspondent aux données du RPP de CFC pour 2001-2002.

⁴ Les autorisations totales (qui incluent le budget principal des dépenses, les budgets supplémentaires des dépenses et d'autres autorisations de dépenser) correspondent aux données apparaissant dans les Comptes publics de CFC pour 2001-2002.

3.2 Tableaux des sommaires financiers

Tableau 1 : Sommaire des crédits approuvés

Le tableau ci-dessous présente en détail les ressources (en millions de dollars) affectées par le Parlement à CFC et les sommes que le Ministère a utilisées en réalité.

Besoins financiers par autorisation

Crédit	2001-2002			
	Dépenses prévues ³	Autorisations totales ⁴	Dépenses réelles	
Condition féminine Canada				
Bureau de la coordonnatrice				
125	Dépenses de fonctionnement	10,1	11,0	10,6
130	Subventions	10,0	10,0	10,0
	Contributions aux régimes d'avantages			
(S)	du personnel	1,1	1,2	1,2
Total pour le Ministère		21,2	22,2	21,8

Tableau 2 : Comparaison des dépenses totales prévues aux dépenses réelles

Le tableau ci-dessous présente en détail les ressources (en millions de dollars) du secteur d'activité de CFC par résultat stratégique comparativement aux crédits autorisés par le Parlement, ainsi qu'ils apparaissent au tableau précédent.

Comparaison des dépenses prévues et des dépenses réelles du Ministère*

Secteur d'activité/ Résultats stratégiques ^(A)	ETP ^(B)	Fonction- nement	Immobi- lisations	Subventions et contributions votées	Dépenses votées brutes	Total partiel : subventions et contributions prévues par la loi	Total des dépenses brutes	Moins les recettes disponibles ^(C)	Total des dépenses nettes
Promouvoir l'égalité entre les sexes									
1. Politiques gouvernementales équitables	41,35 <i>41,35</i> 24,50	4,8 <i>5,1</i> 2,3	- - -	3,5 <i>3,5</i> 3,5	8,3 <i>8,6</i> 5,8	- - -	8,3 <i>8,6</i> 5,8	- - -	8,3 <i>8,6</i> 5,8
2. Intervenantes et intervenants informés et efficaces	56,50 <i>56,50</i> 64,00	4,6 <i>5,1</i> 6,5	- - -	6,5 <i>6,5</i> 6,5	11,1 <i>11,6</i> 13,0	- - -	11,1 <i>11,6</i> 13,0	- - -	11,1 <i>11,6</i> 13,0
3. Ministère efficient	18,00 <i>18,00</i> 24,50	1,8 <i>2,0</i> 3,0	- - -	- - -	1,8 <i>2,0</i> 3,0	- - -	1,8 <i>2,0</i> 3,0	- - -	1,8 <i>2,0</i> 3,0
Total des dépenses prévues	115,85	11,2	-	10,0	21,2	-	21,2	-	21,2
<i>Autorisations totales</i>	<i>115,85</i>	<i>12,2</i>	-	<i>10,0</i>	<i>22,2</i>	-	<i>22,2</i>	-	<i>22,2</i>
Dépenses réelles totales	113,00	11,8	-	10,0	21,8	-	21,8	-	21,8
Coût des services fournis par d'autres ministères ^(D)									
<i>Autorisations totales</i>									0,9
Dépenses réelles totales									0,9
Coût net du programme									
<i>Autorisations totales</i>									22,1
Dépenses réelles totales									23,1
									22,7

* Prière de consulter l'Aperçu du rendement financier pour une explication des écarts.

^(A) Les dépenses totales prévues, les autorisations totales et les dépenses réelles sont présentées pour chacun des résultats stratégiques en fonction de la Structure de planification, de rapport et de responsabilisation de CFC; les ressources peuvent servir à l'atteinte de plus d'un résultat stratégique.

^(B) Voir l'organigramme pour connaître les ETP prévus et signalés dans le RPP de CFC pour 2001-2002. D'après nos dossiers, les ETP correspondent à l'effectif ayant travaillé toute l'année, plus un chiffre établi de façon proportionnelle pour les personnes qui ont travaillé moins d'un an.

^(C) Les recettes disponibles doivent être signalées. Cette exigence ne s'applique pas à CFC.

^(D) Le chiffre de 0,9 million de dollars est basé sur les dépenses prévues pour 2001-2002, telles qu'elles figurent dans le RPP de CFC pour 2001-2002.

Légende : Les chiffres en caractères ordinaires correspondent aux dépenses prévues; les chiffres en *italique*, aux autorisations totales (budget principal des dépenses et budgets supplémentaires des dépenses); et les chiffres en caractères **gras**, aux dépenses réelles.

Tableau 3 : Comparaison historique des dépenses prévues et réelles du secteur d'activité

Le tableau ci-dessous montre la façon dont les ressources (en millions de dollars) du Ministère ont été utilisées ces dernières années.

Secteur d'activité	Dépenses réelles 1999-2000	Dépenses réelles 2000-2001	2001-2002		
			Dépenses prévues ³	Autorisations totales ⁴	Dépenses réelles ⁵
Promotion de l'égalité entre les sexes	20,9	20,2	21,2	22,2	21,8
Total	20,9	20,2	21,2	22,2	21,8

Tableau 4 : Paiements de transfert du secteur d'activité

Le tableau ci-dessous résume les paiements de transfert (en millions de dollars) versés à des organisations faisant la promotion de l'égalité entre les sexes.

Secteur d'activité	Dépenses réelles 1999-2000	Dépenses réelles 2000-2001	2001-2002		
			Dépenses prévues ⁶	Autorisations totales ⁶	Dépenses réelles
Promotion de l'égalité entre les sexes	8,3	9,3	10,0	10,0	10,0
Total	8,3	9,3	10,0	10,0	10,0

⁵ L'écart de 1,6 million de dollars entre les dépenses réelles de 2001-2002 et de 2000-2001 est principalement attribuable aux dépenses du PAES.

⁶ Les données sur les dépenses prévues sont tirées du RPP de CFC pour 2001-2002. Les paiements de transfert comprennent 50 % du financement réservé à l'élaboration du PAES et aux activités connexes, c.-à-d. une affectation annuelle de 1 million de dollars en 2000-2001, augmentée de 0,75 million de dollars en 2001-2002 et d'encre 0,75 million de dollars en 2002-2003. Comme on peut le voir ci-dessous, en additionnant ces chiffres, on obtient un budget pour les paiements de transfert du PAES s'élevant à 1 million de dollars en 2000-2001, à 1,75 million en 2001-2002 et à 2,5 millions en 2002-2003 et pour les années subséquentes.

(millions de dollars)	Augmentation	Paiements de transfert du PAES
2000-2001	1,0	1,0
2001-2002	0,75	1,75
2002-2003	0,75	2,5
Permanent	0	2,5

Section IV : Autres renseignements

Personnes-ressources

Renseignements financiers : Guylaine Métayer
Directrice, Services intégrés
Téléphone : (613) 947-1453
Télécopieur : (613) 947-6113
Courriel : guylaine.metayer@swc-cfc.gc.ca

Autres questions sur le Rapport ministériel sur le rendement :
Donna McKeeby
Directrice, Services de l'exécutif et de l'information
Téléphone : (613) 992-5399
Télécopieur : (613) 943-0449
Courriel : donna.mckeeby@swc-cfc.gc.ca

Pour des documents ou des renseignements supplémentaires, visitez notre site Web à <http://www.swc-cfc.gc.ca/>.

Condition féminine Canada

Formulaire de rétroaction du Rapport ministériel sur le rendement 2001-2002

*Merci d'avoir pris le temps de consulter le Rapport ministériel sur le rendement!
Vos commentaires nous seront très utiles dans la préparation de futurs rapports publics.*

1. Est-ce la première fois que vous prenez connaissance du *Rapport ministériel sur le rendement* (RMR) de CFC?

Non **Oui**

2. Y a-t-il amélioration par rapport aux documents antérieurs?

Non **Oui**

3. En recommanderiez-vous la lecture à d'autres personnes?

Non **Oui**

Pourquoi?

4. À quel titre avez-vous lu le RMR? (*Ne cochez qu'une seule case.*)

- députée/député, sénatrice/sénateur
- membre du personnel politique
- membre du personnel de la Chambre des communes/du Sénat
- organisation non gouvernementale canadienne
- fonctionnaire du palier fédéral/provincial/territorial
- membre de la population canadienne
- membre d'un média
- membre d'une organisation internationale
- membre d'une organisation étrangère/d'un gouvernement étranger
- autre (veuillez préciser) :

5. Pourquoi avez-vous lu le RMR? (*Cochez toutes les cases pertinentes*)

- Pour obtenir des renseignements de base pour le travail d'un comité parlementaire
- Pour en savoir davantage sur les réalisations de Condition féminine Canada
- Pour mieux comprendre les défis que CFC doit relever
- Pour savoir où CFC concentre ses efforts
- Pour élaborer des plans de partenariat avec Condition féminine Canada
- Autres raisons (veuillez préciser) :

Merci encore! Prière de transmettre par télécopieur à :
Donna McKeeby, directrice, Services de l'exécutif et de l'information
Télécopieur : (613) 943-0449

Annexe 1 : Efficacité du Ministère

Résultat stratégique : Efficacité du Ministère
Stratégie : Améliorer les opérations internes et la gestion des ressources humaines

(en millions de dollars)

Dépenses prévues	1,8
<i>Autorisations totales</i>	<i>2,0</i>
Dépenses réelles 2001-2002	3,0

Pour de plus amples renseignements financiers, voir le tableau 2 de la section III.

Incidence prévue : Amélioration de l'efficacité du Ministère.

La section 2.5 explique en détail comment les résultats de l'évaluation de la capacité de moderniser la fonction de contrôleur à CFC fourniront un plan global pour la mise en oeuvre de ce résultat stratégique.

Au cours de la période visée par ce rapport, Conseils et Vérification Canada a procédé à une vérification interne dans le but d'examiner et d'évaluer les processus de gestion du programme de financement de CFC. Cette vérification a révélé que le programme est bien organisé, compte tenu de ses ressources limitées et de sa vaste portée géographique. Elle a aussi soulevé le fait que des améliorations étaient possibles dans six domaines, tout en reconnaissant que le Ministère avait déjà fait ce constat et que la direction avait pris des mesures en vue d'apporter ces améliorations, notamment l'élaboration d'un guide de procédures établissant des normes pour l'administration du programme de financement. Ces normes répondent aux exigences en matière de « diligence raisonnable » et veillent à ce que CFC applique les procédures de façon uniforme, efficace et efficiente dans les bureaux régionaux et au bureau national.

Un groupe de référence formé d'organisations non gouvernementales a été constitué. Ses membres agiront à titre de conseillers pour l'élaboration d'un cadre de responsabilisation dressant les grandes lignes du modèle logique, de la structure de rapport et du plan d'évaluation du programme de financement ministériel. Le cadre fournira aussi la structure, le processus et les instruments de collecte de données nécessaires à l'évaluation systématique des initiatives financées et, en fin de compte, les données requises pour les processus de planification stratégique annuelle du programme et du Ministère.

Comme l'indique le *Rapport sur les plans et priorités 2002-2003*, CFC a procédé à la première évaluation quinquennale de son Fonds de recherche en matière de politiques (FRP). Le Ministère élaborera, de concert avec le Comité externe du FRP, un plan d'action pour donner suite aux recommandations.

Des progrès importants ont été réalisés au regard de la mise en oeuvre des plans de technologies de l'information de CFC. Parmi ces progrès, notons l'installation de nouveaux équipements permettant de répondre aux exigences en matière de sécurité et d'accès, la mise à jour de logiciels et des mesures ayant pour effet d'améliorer la transmission.

Depuis que le Groupe de travail interne a présenté, en juin 2000, ses recommandations visant à régler les problèmes relevés par le Sondage auprès des fonctionnaires fédéraux, des discussions ont eu lieu entre l'équipe de la haute direction du Ministère et le syndicat afin d'assurer le suivi approprié. CFC a fait des progrès dans les trois secteurs suivants, où l'intervention était jugée prioritaire :

- Mise en oeuvre du processus de planification stratégique – Pour une deuxième année, le Ministère a planifié de façon plus intégrée, le personnel ayant amélioré sa compréhension du plan stratégique, précisé la base du cadre de rendement ministériel et tenu compte de ce plan dans leurs activités quotidiennes. CFC s'attaque à la question de la charge de travail. La participation des membres du personnel à différents comités intraministériels témoigne de leur volonté d'aller de l'avant collectivement, et contribue à améliorer les communications internes ainsi que la base de connaissances.
- Règlement des problèmes liés aux ressources humaines – CFC a tenu plusieurs séances sur la prévention et la gestion du harcèlement et de la discrimination afin de promouvoir l'idée d'un milieu de travail où de tels comportements ne sont pas tolérés. Ces séances ont rejoint la quasi-totalité du personnel tant à l'administration centrale que dans les régions. Les résultats de ces séances seront évalués en fonction du Sondage auprès des fonctionnaires fédéraux de 2002. La promotion d'un milieu d'apprentissage et de la formation est également devenue une priorité pour les gestionnaires du Ministère. CFC a réalisé des progrès significatifs dans la conversion de nominations intérimaires à long terme et de nominations pour une période déterminée en nominations pour une période indéterminée et dans le recrutement de nouvelles ressources. Afin de favoriser la santé et la sécurité au travail, CFC a également examiné sa politique et ses procédures en la matière.
- Amélioration des communications internes – Les membres du personnel ont fait connaître leur point de vue pour l'amélioration des communications, et divers mécanismes sont mis en place.

Annexe 2 : Faits saillants en matière de réalisations

Cette annexe met en évidence un certain nombre d'extrants qui ont contribué à la réalisation du deuxième résultat stratégique de CFC.

Résultat stratégique : Un plus large éventail d'intervenantes et d'intervenants informés et efficaces qui travaillent activement à promouvoir l'égalité entre les sexes, y compris des groupes et des institutions des secteurs public, privé et bénévole.

Stratégie : Accélérer l'acquisition des connaissances sur certaines questions auprès des publics cibles (trois secteurs prioritaires).

Incidence prévue : Amélioration des connaissances, des compétences et de la capacité des ministères fédéraux (y compris CFC), d'autres gouvernements, d'ONG et du grand public en ce qui concerne l'analyse comparative entre les sexes (ACS).

En septembre 2001, CFC a lancé un projet pilote de site Web extranet afin de fournir aux membres du comité interministériel fédéral davantage de possibilités de discussion et de réseautage, plus particulièrement au sujet de questions de portée générale, ainsi que l'accès à une base de données consultable de plus de 400 ressources sur l'ACS, à de l'information sur les personnes-ressources et aux documents du comité, dans un environnement protégé.

CFC a continué à sensibiliser le public et à promouvoir une vision commune des concepts et des pratiques exemplaires de l'ACS auprès de différents partenaires. Par exemple, le Ministère a présenté des exposés dans le cadre de conférences (notamment sur l'intégration des considérations liées à l'égalité des sexes, à Regina (Saskatchewan), à d'autres ministères fédéraux (entre autres, le Solliciteur général du Canada), à des sénatrices et sénateurs (notamment à la Bibliothèque du Parlement), à des personnes participant à des affectations spéciales (comme l'atelier brésilien parrainé par l'Agence canadienne de développement international) et lors de visites de délégations étrangères.

Au programme de formation en ACS s'ajoute la première trousse d'information sur la question, lancée en septembre 2001 par CFC. Cette trousse contient des fiches techniques ainsi que des fiches d'éducation et de sensibilisation. Depuis son lancement, la trousse fait l'objet d'une demande constante, au Canada et à l'étranger, et la rétroaction sur son contenu ne suscite que des commentaires positifs pour ce qui est de la sensibilisation du public et de la réponse aux questions concernant l'ACS. Son succès a été tel que CFC produira en 2002-2003 une nouvelle trousse, qui comptera cinq nouvelles fiches d'information.

Les autres instruments permettant à CFC d'améliorer sa base de connaissances et de renforcer les capacités d'ACS comprennent une bibliographie bilingue annotée des ressources nationales et étrangères actuelles sur l'ACS et des liens Internet. On y trouve 175 annotations indexées par catégories (politiques, évaluation, recherche, formation et outils) et dans l'ordre alphabétique, selon le nom de l'organisation. Environ cent études de cas liées à l'ACS, tirées de ressources nationales et étrangères, ont été compilées et résumées.

À la fin de mars 2002, CFC avait dressé une liste d'au moins 50 expressions utilisées couramment dans les documents sur l'ACS. Cette nouvelle ressource est disponible en ligne à l'adresse <http://www.swc-cfc.gc.ca/gba-ac/>. Elle contribuera à promouvoir les activités ayant trait à l'ACS menées au pays et à l'étranger.

Le numéro d'octobre 2001 de *Homemaker's Magazine*, dont une section était consacrée au Mois de l'histoire des femmes, disait du site Web de CFC qu'il était l'un des plus importants pour les femmes. Le Magazine Internet de Sympatico (mars-avril 2002) présentait dans des termes semblables le site conçu par CFC pour la Journée internationale de la femme.

Incidence prévue : Élargissement de la base de connaissances sur l'égalité entre les sexes et sensibilisation aux questions connexes.

Grâce à son Fonds de recherche en matière de politiques, le Ministère a continué à financer des recherches indépendantes sur les politiques gouvernementales qui donnent lieu à des analyses comparatives entre les sexes sur une foule de sujets, y compris les politiques d'immigration, le travail selon des régimes atypiques et l'itinérance. En tout, CFC a publié 14 rapports, qu'elle a largement diffusés auprès de décisionnaires, d'universitaires et d'organisations oeuvrant pour l'égalité (<http://www.swc-cfc.gc.ca/research/pub-f.html>).